



COMMUNE DE VRED

Tél : 03.27.90.51.33

T2023-045

ACCES INTERDIT DU STADE MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2023 AU 31 DECEMBRE 2023
SUITE AUX TRAVAUX DE REFECTION ET D'ENTRETIEN

Nous, Maire de la Commune de VRED,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux de réfection et d'entretien réalisés sur le terrain,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour maintenir en bon état le terrain du Stade Municipal,

ARRETE

- Article 1 : Le terrain d'honneur du stade municipal sera interdit d'utilisation.
Aucun match, aucun entraînement, aucune compétition n'y seront autorisés.
- Article 2 : La mesure définie à l'article premier de cet arrêté sera applicable à compter du 29 SEPTEMBRE 2023 et ce jusqu'au 31 DECEMBRE 2023 inclus.
- Article 3 : Madame la Responsable des services techniques de la ville,
Monsieur le Commandant de Police de SOMAIN,
Monsieur le Président de l'Union Sportive Municipale Vrédoise,
Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à l'entrée du stade.

Fait à VRED, le 28 SEPTEMBRE 2023



Le Maire,


Marie-Françoise FALEMPE